



INFORMATIQUE EN DANGER : MAINTENANT ÇA SUFFIT ! TOUS EN GRÈVE LE 27 NOVEMBRE !

« Le Traité européen sur la stabilité, la croissance, et la gouvernance » (TSCG) a été ratifié en octobre à la demande de François Hollande. Il inscrit de manière quasi constitutionnelle l'obligation d'équilibre des comptes publics et l'interdiction des déficits. C'est au nom de cette approche purement comptable, pour satisfaire les marchés financiers, qu'on nous impose une politique d'austérité au détriment des services publics et de la fonction publique.

Cette politique n'est que la poursuite du précédent gouvernement : la RGPP, qui déstructure tant de services à la DGFIP et dont la fusion DGI/DGCP en est l'emblème, se poursuit sous un autre nom, puisqu'il est annoncé encore 2 023 nouvelles suppressions de postes en 2013, après les 15 667 intervenus depuis 7 ans.

La journée de carence continue à s'appliquer en dépit de la demande unanime de son retrait par les organisations syndicales, parmi lesquelles la CGT qui a fait signer massivement une pétition nationale demandant son abrogation. Cette disposition inique non seulement stigmatise les fonctionnaires, les appauvrit une nouvelle fois (dans une DiSI 156 journées jusqu'à mai 2012 inclus pour un effectif de 650 agents), mais affaiblit le statut des Fonctionnaires.

Dans tous les services, dans les services informatiques, la situation devient très difficile, d'autant que les suppressions de postes se conjuguent avec vacances : c'est ainsi que dans une DiSI, les postes vacants (c'est-à-dire des postes existants mais non pourvus) représentent près de 8 % des effectifs !

Par exemple, la promotion nationale annuelle d'inspecteurs PSE suffit à peine à combler les vacances dans une seule DiSI, alors qu'il y en a 9, sans compter les services centraux.

Le récente nomination d'un haut fonctionnaire de la DGFIP à la tête de la DiSIC donne un nouveau cadre à la ReATE, et plus précisément à la poursuite de la mise en place des DDSIC, avec mise à disposition d'agents provenant des Directions départementales des administrations de l'Etat. Le combat mené depuis le début de l'année, a contraint la DGFIP à écarter pour l'heure la perspective d'un statut interministériel des informaticiens dans lequel seraient incorporés les agents des Finances Publiques, mais pour combien de temps ?

Déterminons les cahiers de revendications.

Pour sa part, la CGT Finances Publiques propose comme premiers éléments de réflexion aux collègues, les revendications suivantes :

- ➔ l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, le pourvoi de tous les emplois vacants, les créations d'emplois à hauteur des besoins,
- ➔ la revalorisation du point d'indice,
- ➔ l'accès automatique au 8ème échelon du grade, d'AAP1 de la catégorie C,
- ➔ l'abrogation du jour de carence,

LEXIQUE :

RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques.

RéATE : Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (2007).

DiSIC : Direction Interministérielle des Services Informatiques et de Communication (2011)

DDSIC : Direction Départementale des Service d'Information et de Communication (2011)

CID : Cellule Informatique Départementale

Montreuil, le 22 novembre 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

- ➔ le maintien de toutes les missions de la DGFIP accomplies par des fonctionnaires de la DGFIP,
- ➔ le maintien d'une informatique de pleine compétence au sein de la DGFIP,
- ➔ la réinternalisation de l'ensemble de l'informatique de la DGFIP,
- ➔ le maintien du Statut Général et de nos statuts particuliers,
- ➔ l'arrêt immédiat des restructurations, fusions et transferts de services,
- ➔ le respect du plan ministériel de qualification 2012 annoncé par l'ancien gouvernement,
- ➔ le maintien d'une informatique de pleine compétence au sein de la DGFIP.

**OUI, TOUTES LES RAISONS EXISTENT POUR ÊTRE EN GRÈVE
LE 27 NOVEMBRE PROCHAIN !**

**PARTICIPEZ AUX HEURES MENSUELLES D'INFORMATIONS
ORGANISÉES SUR VOS RÉSIDENCES !**

Un exemple illustratif du fonctionnement des DISI : les CID de la « deuxième vague... »

Le 1er septembre 2012, les collègues CMIB et CMI des départements qui n'ont pas d'ESI ont été rattachés, pour ceux qui l'ont souhaité, aux effectifs des DISI à travers une affectation dans un ESI. Ils dépendent ainsi fonctionnellement et administrativement de cette ESI, mais gardent leur résidence d'origine.

Cette situation, si elle comporte des points positifs pour ces collègues, dans la mesure où ils sont désormais assis sur un emploi informatique et gérés comme tous les autres informaticiens, n'est pas forcément facile à vivre.

De ce que nous pouvons constater sur le terrain, les problèmes sont nombreux .

Celui que l'on relève en premier concerne le transfert des emplois où certaines directions locales, réticentes à voir partir toujours plus d'emplois, ont fait le forcing auprès de la Direction Générale, pour grappiller un voire deux postes. Et cela a souvent bien fonctionné. Ce sont donc les CID locales qui vont devoir absorber cette baisse d'effectifs.

Il y a également le problème des vacances d'emploi puisque certains collègues n'ont pas été convaincus par l'offre de service présentée par les DISI. Ces vacances sont comblées au compte goutte par la DG à travers des fiches de poste. Cela ajoute encore au malaise générale.

Il y a aussi toutes les opportunités qu'ont saisies les directions locales et les DISI pour réduire les moyens affectés. Réduction du parc de véhicules disponibles, limitation des téléphones portables au sein des équipes, perte de places de parking. Malheureusement ce ne sont que quelques exemples, car on pourrait les multiplier sur les fournitures, la gestion au quotidien, les services sociaux, l'éloignement de la Direction... etc

Il y a aussi les difficultés de dialogue entre la Direction Locale qui les héberge et les CID elle même. Ces difficultés sont encore accentuées dans les CID où il n'y a pas d'encadrement local, notamment en terme de règles de vie quotidiennes (gestion des congés, notation, liste d'aptitude) et parfois de relation avec la Direction Locale qui se croit toujours la chef de la CID.

Cette situation, que nous avons déjà mainte fois dénoncée auprès de la DG, ne semble pas l'émouvoir plus que cela. Une bonne raison pour lui remettre les points sur les «i».

**LE 27 NOVEMBRE, répondons par une grève massive
dans tous les services informatiques !**